

À quoi vous attendre lorsque l'Agence communique avec vous

Des arnaqueurs qui se font passer pour l'Agence du revenu du Canada continuent de tromper les Canadiens.

Voici comment savoir s'il s'agit bien de l'Agence :

L'ARC pourrait :

- ✓ demander des renseignements personnels (nom, date de naissance, numéro d'assurance sociale);
- ✓ demander des précisions sur votre compte (demande de renseignements d'une entreprise);
- ✓ vous téléphoner ou vous écrire pour commencer un processus de vérification;
- ✓ vous informer par courriel lorsqu'il y a du nouveau que vous pouvez consulter dans ses services numériques;
- ✓ vous envoyer par courriel un lien, un formulaire ou une publication que vous avez demandé durant un appel ou une réunion avec un agent;
- ✓ demander des renseignements financiers, comme le nom et l'adresse de votre banque;
- ✓ vous envoyer un avis de cotisation ou de nouvelle cotisation;
- ✓ vous demander de payer un montant dû au moyen de l'une ou l'autre de ses options de paiement;
- ✓ prendre les mesures prévues par la loi pour recouvrer une dette que vous refusez de payer.

L'ARC ne fera jamais ce qui suit :

- ✗ demander des renseignements concernant votre passeport, carte santé ou permis de conduire;
- ✗ exiger un paiement immédiat par virement Interac, bitcoin, carte de crédit prépayée ou carte-cadeau;
- ✗ utiliser un langage agressif ou menacer de vous faire arrêter ou expulser;
- ✗ envoyer un courriel avec un lien pour obtenir un remboursement;
- ✗ laisser un message vocal menaçant ou contenant des renseignements personnels ou financiers;
- ✗ demander ou donner des renseignements personnels ou financiers par courriel et demander de cliquer sur un lien;
- ✗ envoyer par courriel un lien vers un formulaire en ligne qui demande des renseignements personnels ou financiers;
- ✗ organiser une rencontre dans un lieu public pour que vous fassiez un paiement en personne;

L'ARC n'utilise pas de messagerie texte ou de messagerie instantanée, comme Messenger de Facebook ou WhatsApp, pour communiquer avec les contribuables.



Vérifiez votre compte d'impôt

Confirmez les renseignements de votre compte d'impôt au moyen de l'un des services numériques de l'ARC.

Appelez le Service automatisé de solde de compte d'impôt des particuliers, au **1-866-474-8272**.

Composez le **1-800-959-7383** (particuliers) ou le **1-800-959-7775** (entreprises) pour vérifier si l'ARC a communiqué avec vous.

Comment signaler une fraude

Allez à **centreantifraude.ca** ou composez le **1-888-495-8501**.

Si vous croyez avoir été victime de fraude ou avez fourni involontairement des renseignements personnels ou financiers, communiquez avec votre service de police local, votre institution financière et les agences d'évaluation du crédit.

Pour en savoir plus sur les arnaques et les fraudes fiscales, allez à **canada.ca/impots-prevention-fraude**.

